

# MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE

« ENQUETE RECRUTEMENT DANS LES ENTREPRISES DES  
SERVICES DE L'AUTOMOBILE »

---

## CAHIER DES CHARGES

Date limite de réception des plis :

Le 11 JUIN 2019 à 15h00

## **PREAMBULE**

### **PRESENTATION DE LA BRANCHE**

---

La branche des services de l'automobile regroupe l'ensemble des entreprises de l'automobile, du véhicule utilitaire et industriel, du cycle et du motocycle dont les activités concernent le véhicule, de sa sortie de l'usine de production jusqu'à sa déconstruction et son recyclage. De fait, la branche rassemble les entreprises, qui vendent, entretiennent et réparent ces véhicules mais aussi les stations-services, les entreprises de location de véhicule, d'enseignement de la conduite, de contrôle technique et de gestion de parc de stationnement.

Au total la branche compte 134 000 entreprises qui emploient plus de 400 000 salariés. 94% des entreprises emploient moins de 10 salariés.

### **PRESENTATION DE L'ANFA ET DE SES MISSIONS**

---

L'association nationale pour la formation automobile (ANFA) met en œuvre la politique formation de la branche et la décline sur le territoire en s'appuyant sur 10 délégations régionales.

L'ANFA rassemble les moyens financiers pour répondre aux besoins en compétences des professionnels par l'adaptation permanente des personnels en activité et le renouvellement de la population professionnelle.

L'ANFA a aussi pour mission d'informer les entreprises, les établissements et les organismes de formation, les jeunes et les familles sur les évolutions des métiers, les besoins d'emplois et les compétences attendues face à ces évolutions.

L'ANFA s'est inscrite dès 1992, dans une démarche d'étude et d'analyse des évolutions de la branche. L'Observatoire de l'ANFA qui est aussi Observatoire de la Branche des Services de l'Automobile mène des enquêtes pour anticiper les évolutions des métiers et des besoins de formation.

## **1. LES OBJECTIFS**

---

Le marché de prestations de services ouvert à la concurrence a pour objectif de sélectionner un prestataire en vue de la réalisation d'une enquête sur les « recrutements dans les entreprises des Services de l'Automobile ».

Cette enquête a pour objectifs de :

- Caractériser les recrutements réalisés dans les entreprises des services de l'automobile au cours de l'année 2019 (renseigner l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, le métier occupé, le type de contrat, l'expérience, la formation, la création ou renouvellement de poste, le moyen utilisé pour recruter, le nombre de candidatures reçues, l'appréciation des qualités professionnelles de la personne recrutée).
- Apprécier les difficultés de recrutement des établissements interrogés en les amenant à préciser les recrutements prévus et non réalisés au sein de leur établissement, et à en évoquer les causes.
- Donner les profils des personnes embauchées en alternance : diplôme ou titre préparé, année de formation, âge, sexe, appréciation des qualités professionnelles.
- Quantifier les départs et les qualifier (métier, CSP, sexe)
- Apprécier certaines pratiques RH des établissements interrogés (recours à l'intérim, à l'emploi saisonnier, aux 35h)
- Répondre aux questions conjoncturelles de l'ANFA.

## 2. PRESTATION ATTENDUE

---

Les travaux à réaliser pour cette enquête concernent l'interrogation d'un échantillon de 4 500 établissements.

La prestation comprenant :

- L'appui-conseil à l'observatoire sur la finalisation du questionnaire et du plan de sondage,
- L'interrogation des entreprises par téléphone et via un questionnaire en ligne
- L'élaboration et le renseignement de la base de données répondant au cahier des charges de l'ANFA,
- La transmission des résultats à l'ANFA.

L'ANFA fournit le questionnaire et le fichier d'entreprises à appeler.

Ces prestations sont liées entre elles et doivent présenter une cohérence et une unité. Pour cette raison, l'ANFA ne pourra contracter qu'avec un seul prestataire pour l'ensemble de l'exécution du marché. L'allotissement du marché n'est donc pas envisageable.

C'est pourquoi le marché se compose d'un lot unique.

## 3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

---

### 1) Base de données :

L'ANFA fournit un fichier d'entreprises de taille suffisante pour la réalisation de l'enquête, sélectionnées parmi les 46 000 établissements dont le numéro de téléphone est renseigné et/ou les 27 500 dont l'adresse mail est renseignée.

### 2) Plan de sondage :

Un plan de sondage sera à prévoir en fonction de trois critères (taille établissement, Naf, région). Ce plan sera affiné et précisé avec le prestataire retenu.

### 3) Résultats attendus :

Les résultats de l'enquête devront être transmis uniquement en données quantitatives. Il n'est pas attendu d'analyse qualitative des données, celle-ci sera réalisée par l'ANFA. Les résultats seront transmis sous deux formats :

- une table au format SAS avec les questions et modalités explicites
- un tableur Excel avec les questions et modalités explicites

### 4) Indications complémentaires :

- Le questionnaire compte 175 questions dont la très grande majorité (130) compte des filtres en fonction de la situation de l'établissement. Aucune situation ne permet de répondre à l'ensemble des questions.
- Afin de permettre aux candidats d'évaluer le temps nécessaire aux passations du questionnaire, il peut être utilisé comme point de référence l'état de l'enquête précédente réalisée en 2018. En 2018, la durée moyenne de passation téléphonique était de 12,7 minutes. A noter que le questionnaire 2018 comptait beaucoup plus de questions (260).

#### 4. PUBLICS

---

Les publics enquêtés sont les chefs d'établissement ou les responsables RH des établissements des services de l'automobile.

#### 5. CONDITIONS FINANCIERES

---

Le budget alloué à cette prestation est estimé entre 40 000 et 60 000 euros H.T. (selon taux de T.V.A. en vigueur). Le budget est prévisionnel, sous réserve des décisions budgétaires du conseil de gestion de l'ANFA).

Le prix du marché intègre une quote-part du prix de cession à l'ANFA des droits de propriété intellectuelle et patrimoniaux sur les œuvres et livrables, dès leur conception. Il inclut également tous les frais de déplacement et frais nécessaire pour mener à bien la prestation. Le prix est forfaitaire et non révisable.

Le candidat présentera un devis libre reprenant, dans la réponse, en tout ou partie le détail des modalités des prestations attendues. Ce détail sera intégré dans le dossier de réponse du candidat.

#### 6. DUREE ET PERIODE DE LA PRESTATION

---

La durée de l'enquête a été estimée à 30 jours ouvrés de prestations, d'octobre à décembre 2019 pour les travaux préparatoires et de janvier à février 2020 pour la campagne d'appels téléphoniques, le reporting et l'administration de la prestation, les traitements statistiques, la livraison des résultats.

**Fait à MEUDON, le 20 avril 2019**

La Directrice Générale Déléguée de l'ANFA.

Mme Dominique FAIVRE-PIERRET